

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 30 MARS 2026**

Le 30 mars 2026 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc JANIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/03/2026

Étaient présents : M. Jean-Marc JANIN, Maire, Mesdames et Messieurs, Danielle COURBON, Pierre SEUX, Isabelle GONNARD, David BARRALLON, Adjoint, Mesdames et Messieurs, Alisson SEGEALET, Jean-Michel SIMON, Jean-Luc ABRIAL, Nathalie SIDI-ATMANE, Emmanuelle, GAGNERE, Edwige MILLET Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : Justine CHANTEPY à Alisson SEGEALET
François GARIN à Pierre SEUX
Christophe CHEMEL à David BARRALLON
Mikael BAROU à Danielle COURBON

Excusé :

Absents :

M. Jean-Luc ABRIAL a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026 et signature du registre des délibérations.

- **Adoption règlement intérieur du Conseil Municipal** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal.
- **Election des membres de la commission d'Appel d'offres et commission pour la ou les délégations de services publics** : délibération est prise à l'unanimité pour désigner Jean-Marc Janin, Danielle Courbon, Pierre Seux, Membres titulaires et Christophe Chemel, David Barrallon, Mikael Barou, Membres suppléants de la commission d'Appel d'offres et commission pour la ou les délégations de services publics.
- **Vote des subventions aux associations** : Délibération est prise à l'unanimité pour approuver le montant des subventions attribuées aux associations pour 2026.
- **Vote des 3 taxes** : après la présentation d'une étude sur les différentes évolutions possible des taux des taxes foncières et d'habitation et les gains financiers en résultant, délibération est prise à l'unanimité, pour ne pas augmenter et maintenir les taux suivants pour l'année 2026 :
 - * Taxe d'habitation : 10.24%
 - * Foncier bâti : 39.09%
 - * Foncier non-bâti : 100.6%

- **Vote du budget primitif 2025** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver,

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 971 586.55 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 1 107 629.85 €

LOCAUX COMMERCIAUX :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 53 341.72 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 21 322.60 €

- **Demande de subvention Atout ruralité 07 pour 2026 auprès du Département de l'Ardèche dans l'enveloppe pacte routier** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les projets de travaux de voirie communale Rue des Hauts de l'Eterpas, Rue de l'Aubépine zone 1, Rue du Tilleul, Chemin de Fontanes, Combillon voie accès centre Equestre, Rue de Cizelle, Route du Bois, pour un montant estimatif de 83 244.95€ HT et solliciter l'attribution d'une subvention du Département de l'Ardèche dans le cadre du dispositif Atout Ruralité 07 au titre du Pacte Routier.
- **Demande de subvention Atout ruralité 07 pour 2026 auprès du Département de l'Ardèche dans l'enveloppe investissement local** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet d'aménagement d'un city stade, pour un montant estimatif de 51 512.80 € HT et solliciter l'attribution d'une subvention du Département de l'Ardèche dans le cadre du dispositif Atout Ruralité 07 au titre de l'enveloppe investissement local.
- **Actes administratifs autorisation de signature à un adjoint** : délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Mme Danielle Courbon, 1^{ère} adjointe à signer tous les actes administratifs concernant les procédures de cessions de terrain à la commune pour élargissement de voies ou autre.
- **Modification règlement cantine/garderie** : surseoir à statuer
- **Tarifs cantine garderie** : surseoir à statuer
- **Droit à la formation des élus** : délibération est prise à l'unanimité pour que les élus, chaque année, puissent faire connaître leurs besoins de formation.

Délibération ajoutées à la réunion avec l'accord du Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Modification règlement cimetière** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver les modifications du règlement du Columbarium et Jardin du souvenir.
- **Création commission accessibilité** : délibération est prise à l'unanimité pour créer une commission communale pour l'accessibilité et nommer Jean-Marc Janin Président, David Barrallon Vice-Président, Isabelle Gonnard, Nathalie Sidi-Atmane, Edwige Millet, Mikaël Barou membres de la commission.
- Urbanisme :

Permis de construire :

ATTARD Cyril et COSTECHARAYRE Edwige – 75 rue de l'Industrie – Mise en place containers
 VARAINE Joël et Isabelle – 939 route de Solore – création d'une extension
 GIROUD Fabien – 12 rue des Vieux murs – construction maison et garage
 LADJAL Jeloul – 92 rue de Cizelle – construction maison et garage

Déclaration Préalable :

JOUBERT Julian – 67 Allée Jardins de Juliette – implantation piscine
 CELLARIER Laurent – 1750 Route de Morel – piscine hors sol
 MICAL Romain – 52 rue de l'Eterpas le Bas – création d'une pièce dans garage
 EDF Solution Solaires (BRUTIER Martine) – route de Solore- panneaux photovoltaïques
 COTE Nicolas -45 rue de Provence - panneaux photovoltaïques

Certificat d'urbanisme :

SCP SERVE BELLEVEGUE – A 1041/1867
 SCP SERVE BELLEVEGUE – A 823/1738/1744
 SCP GIRAUD COURTES LAPEYRAT – A2246/2261/2262/2252/2253
 SCP SERVE BELLEVEGUE – B238/366/367

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

Parcelles A 823 A 1738 A 1744

-Questions diverses

- Demande installation bornes de recharge pour véhicules électriques : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'installation de bornes de recharge dans la commune.

Une étude pourrait être menée ultérieurement dans le cadre d'un aménagement d'une zone de covoiturage.